



MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT

Marseille, le 31 mars 2008

Objet : Invitation à l'Assemblée Générale de Migrations & Développement

Cher adhérent(e), Cher invité(e)

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de Migrations & Développement, qui aura lieu le samedi 3 et le dimanche 4 mai 2008 à l'adresse indiquée ci-dessous :

Foyer de Jeunes Travailleurs Escale St Charles
3, rue Palestro (entre la Gare St Charles, côté routière et la Faculté St Charles)
13003 MARSEILLE

Cette rencontre se déroulera en deux temps : **la journée du samedi sera consacrée à des échanges** une discussion libre sur l'engagement des migrants pour un développement rural durable dans notre région d'intervention et les défis nouveaux en matière d'eau, de santé, d'environnement et d'activités économiques tournées vers le tourisme et les produits du terroir locaux..

L'Assemblée générale statutaire se déroulera le dimanche.

Samedi 3 mai 2008 : Echanges et ateliers de réflexion l'implication des migrants dans les projets liés à l'environnement et à la santé

9h30	Accueil des participants
10h	Ouverture de la journée
10h30	1 ^{ère} table ronde : Santé, eau, environnement dans les actions de développement rural intégré
12h	Pause déjeuner
13h30- 15h	2 ^{ème} table ronde : Activités économiques et codéveloppement
15h	Pause café
15h15- 16h45	3 ^{ème} table ronde : Dispositifs d'appui et relations institutionnelles pour les projets de codéveloppement
16h45	Synthèse des échanges
18h00	Fin des débats et quartier libre

Dimanche 4 mai 2008 : Assemblée générale ordinaire 2008

9h	Accueil et enregistrement des participants, régularisation des cotisations et remise de documents
9h30	Présentation du Rapport d'activité 2007 par le Président, Vote
10h45	Présentation du Rapport financier 2007, débat et vote
11h45	Rapport d'orientation et budget prévisionnel
12h45	Déjeuner
14h	Questions diverses et débat
15h	Clôture de l'assemblée générale

Migrations et Développement prendra en charge le repas de midi des samedi 3 et dimanche 4 mai 2008.

Différentes propositions vous seront faites le jour même pour le dîner du samedi 3 mai.

Nous vous invitons à vous organiser à l'avance pour assurer votre hébergement pour la nuit du 3 mai 2008.

Vous trouverez ci-joint, à cet effet, une liste d'hébergements en hôtel.

Comptant sur votre participation, nous vous prions de bien vouloir nous confirmer votre participation par téléphone au 04.95.06.80.20, par fax au 04.91.46.47.36 ou par email md.france@migdev.org avant le 23 avril 2007.

Nous vous rappelons que selon l'article 5 des statuts de notre association, **seuls les membres adhérents à jour de leur cotisation 2007 peuvent participer aux votes qui régissent la vie de l'association.**

Dans l'attente d'avoir le plaisir vous rencontrer et d'échanger avec vous, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.



Jacques OULD AOUDIA Président de M&D

PS : Merci de nous préciser par téléphone ou par e-mail avant le 23 avril 08 si vous participez :

1. 1. A la rencontre du 3 mai 2008 (OUI / NON)
2. 2. Au repas du midi du 3 mai 2008 (OUI/NON)
3. 3. A l'AG ordinaire de M&D du 4 mai 2008 (OUI / NON)
4. 4. Au repas de midi du dimanche 4 mai 2008 (OUI / NON)

BULLETIN D'ADHESION 2008

A titre personnel

Structure

NOM Structure :
NOM : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Téléphone : Fax :
email :@.....

Montant de l'adhésion :

Chômeurs, RMIste, Etudiants (15 €)

Actifs (30 €)

Bienfaiteurs et structures (77 €)

Autre :

Depuis 2005, les dons des particuliers imposés en France, ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant dans la limite de 20% du revenu net imposable (au-delà de 20%, l'excédent est reportable sur les 5 années suivantes). Ces versements sont retenus dans la limite de 414 euros pour l'imposition des revenus. Ainsi, si vous donnez 50 euros, votre don ne vous coûtera en réalité que 17 euros. [Article 200 du code général des impôts].

POUVOIR

Conformément aux statuts de l'association,

Je soussignédonne pouvoir à M.....de me représenter et voter à l'Assemblée Générale ordinaire 2007 de Migrations et développement qui se tiendra le 4 mai 2008.

Le.....

à.....

(« bon pour pouvoir » et signature)

Informations pratiques

• Pour vous rendre sur place

Par la route :

Autoroute A7 : Marseille sortie ST Charles, direction Gare ST Charles, 2^{ème} feu à gauche ; possibilité de parking à la gare
Autoroute A55 : sortie les Arnavaux (attention, sortie Joliette condamnée) ; direction Joliette , tout droit jusqu'à la place de la Joliette puis 1^{ère} à gauche, toujours tout droit jusqu'à la Gare St Charles (via la Porte d'Aix, sur 1km environ) ; traverser l'avenuepour tourner à gauche, puis 1^{ère} rue à droite

En train :

Gare TGV Marseille ST Charles

• Liste indicative des hôtels les plus proches

Nom / adresse	N° Tél	Capacité de la chambre	Prix	Prix petit déjeuner
Hôtel Formule 1 Plan de campagne (20 mn en voiture du lieu de l'AG) Le petit péage RN543 13170 les Pennes- Mirabeau	0892 685 685	Simple et doubles	31 €	3.90 €
Hôtel Etap Vieux port 46, rue Sainte 13001 MARSEILLE	0892 680 582	Simple, double, triple	51 à 60 €	5 €
Hôtel ALIZE, Vieux Port 35, quai des Belges 13001 MARSEILLE	04 91 33 66 97	Simple, double	68 à 91 €	8 €
Hôtel CITADINES, Porte d'Aix 11, rue Ste BARBE 13001 MARSEILLE	0892 393 393	Simple, appart...	85 à 127 €	NC
New Hotel select, Allées Gambetta 13001 MARSEILLE	site web Federal hotels	Simple, double	72 à 79 €	9 €
Hôtel IBIS, Square Narvik 13001 MARSEILLE	04 91 95 62 09	Simple, double	95 €	8 €